



République Française

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE – ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
CANTON DE L'ISLE-ADAM

MAIRIE DE VILLIERS-ADAM

Place Victor HUGO

95 840

www.villiers-adam.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de VILLIERS-ADAM se réunira à la Mairie en séance ordinaire le **mardi 14 janvier 2020 à 20h30.**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, l'expression de mes sincères salutations.

ORDRE DU JOUR

- 1/Adoption du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 décembre 2019 annexé à la présente convocation ;
- 2/ Information : Délégation du Conseil Municipal utilisées par le Maire ;
- 3/ Arrêt du projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme ;
- 4/ Arrêt du projet de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme ;
- 5/ Convention pour le développement des usages numériques entre le syndicat mixte ouvert Val d'Oise Numérique et la Commune ;
- 6/ Modification du tableau des effectifs ;
- 7/ Modification des statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise - SMDEGTVO ;
- 8/ Questions Diverses.

Fait à Villiers-Adam le, 09/01/2020

Bruno MACE, Maire



Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Place Victor Hugo 95840 Villiers-Adam - Tél 01 34 69 28 17 - fax 01 34 08 20 94 mairie@villiers-adam.fr

Vous souhaitez joindre le maire en direct : mairie@villiers-adam.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie : lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
mercredi et samedi de 10h à 12h (fermé le samedi en juillet et août)